

Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 23 juin 2021

Le Président de la République, Son Excellence Macky SALL a présidé le Conseil des Ministres, ce mercredi 23 juin 2021, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a réitéré ses sincères remerciements aux populations, aux élus et acteurs territoriaux, aux notabilités religieuses et coutumières, aux femmes et aux jeunes, qui lui ont réservé un accueil exceptionnel et chaleureux dans toutes les localités traversées lors de sa tournée économique dans les régions de Saint- Louis et Matam.

Le Chef de l'Etat remercie, en particulier, les populations de Linguère et de Dahra Djolof, pour leur mobilisation spontanée, sans précédent, lors de son passage dans ces communes.

Le Président de la République félicite le Gouvernement pour les réalisations inaugurées, les projets lancés, les actions de financement renforcées, ainsi que les initiatives sectorielles de développement amorcées, notamment, dans le cadre du Programme d'investissements prioritaires de la région de Matam, sur la période 2021-2024, qui suscite beaucoup d'espoir pour les populations.

Le Chef de l'Etat demande, dès lors, au Ministre des Finances et du Budget et au Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, d'assurer, en relation avec le Ministre en charge du suivi du PSE et le Ministre de l'Aménagement et du Développement des territoires, la revue régulière et le suivi trimestriel, à Matam, de l'état d'exécution du programme en liaison avec le Gouverneur de région et les acteurs territoriaux.

Le Président de la République invite, enfin, les membres du Gouvernement, à préparer les prochaines tournées économiques, particulièrement dans les régions de Louga, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor où il sera procédé au lancement de l'Agropole Sud, des travaux de la route Senoba-Ziguinchor et à l'inauguration du barrage d'affiniam nouvelle génération.

Le Chef de l'Etat demande, dans cet élan, aux Ministres en charge des Finances, du Plan et de l'Aménagement des Territoires, de lui faire parvenir l'état exhaustif des investissements publics exécutés ou en perspective, dans les régions à visiter, en cohérence avec les contenus dynamiques du Plan national d'Aménagement et de Développement territorial (PNADT).

Face à l'augmentation du nombre de cas de Covid-19, ces dernières semaines, au relâchement constaté sur le respect des mesures barrières et du port de masque, le Président de la République demande au Ministre de la Santé et de l'Action sociale, d'intensifier la sensibilisation des populations, de même que le déploiement de la campagne vaccinale, en assurant la mise à disposition systématique des vaccins aux cibles concernées.

Abordant la question liée au programme national de construction et de réhabilitation des stades, le Chef de l'Etat invite le Ministre des Sports et le Ministre des Finances et du Budget, à prendre toutes les mesures adéquates, afin d'accélérer le processus de construction, de réhabilitation et de mise aux normes de l'ensemble des stades nationaux et régionaux.

Le Président de la République engage, en outre, le Gouvernement, à assurer l'exécution diligente des projets d'infrastructures (routières, hydrauliques, d'assainissement et d'aménagement paysager), d'accompagnement du Stade du Sénégal, qui sera réceptionné en février 2022.

Le Chef de l'Etat invite le Ministre des Sports, à lui faire parvenir, le 15 juillet 2021 au plus tard, un rapport global sur la situation des infrastructures sportives. Le Président de la République informe, enfin, le Conseil, qu'il présidera très prochainement une réunion présidentielle sur le Programme national de construction et de réhabilitation d'infrastructures sportives.

Sur le Climat social, la gestion et le suivi des affaires intérieures, le Chef de l'Etat a insisté sur la nécessité de renforcer la prévention des accidents sur les axes routiers et autoroutiers et d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie nationale de sécurité routière.

Le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement l'urgence, d'une part, de finaliser le cadre de régulation des autoroutes en exploitation et, d'autre part, d'asseoir l'ancrage d'une doctrine de sécurité ferroviaire rigoureuse avec l'exploitation du TER et la relance de la ligne de chemins de fer Dakar-Tambacounda.

Sur le suivi de la coopération et des partenariats, le Chef de l'Etat demande :

- au Ministre en charge de l'Enseignement supérieur de conclure avec la partie française et les autorités du Campus franco-sénégalais, les consultations nécessaires en vue de la tenue des réunions du Conseil d'Administration et du Conseil scientifique dudit Campus;

- aux Ministres en charge de l'Economie maritime et de la Coopération, d'exécuter les diligences en liaison avec la direction de DPWorld, pour assurer un démarrage dans les délais du projet du Port de Ndayane.

Le Président de la République a clos sa communication sur son agenda diplomatique.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS

- Le Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait le point sur le suivi des directives présidentielles;

- Le Ministre des Finances et du Budget a fait une communication sur la situation d'exécution budgétaire et sur les projets de loi de règlement 2018 et 2019 ;

- Le Ministre de la Fonction publique et du Renouveau du Service public a fait une communication sur le processus de recrutement dans la Fonction publique;

- Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a fait une communication sur la situation Covid-19 ;

- Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait une communication sur la préparation de la campagne agricole 2021-2022;

- Le Ministre auprès du Président de la République, en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent a fait une communication sur le projet phare "Programme d'accélération de l'offre en habitat social".

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté :

- Le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la Convention de Sécurité sociale entre la République du Sénégal et le Royaume d'Espagne, signée à Dakar, le 22 novembre 2020;

- Le projet de loi de règlement pour l'année 2018;

- Le projet de loi de règlement pour l'année 2019 ;

- Le Projet de décret fixant les modalités de nomination du recteur dans les Universités publiques.

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Président de la République a pris les décisions suivantes:

Monsieur Alioune Badara SAMB, administrateur Civil, matricule de solde n° 510 715/G, précédemment Préfet du Département de Dakar, est nommé Gouverneur de la Région de Saint Louis, poste vacant.

Monsieur Cheikh Amadou Tidiane NDOYE, Administrateur civil, matricule de solde n° 626 489/H, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Matam chargé des affaires administratives, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Dakar chargé des affaires administratives, en remplacement de Monsieur Mbaye DIONE, appelé à d'autres fonctions.

Madame Fatou Moctar FALL, Administrateur Civil, matricule de solde n° 681 543/E, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Tambacounda chargée des affaires administratives, est nommée Adjoint au Gouverneur de la Région de Saint Louis chargée des affaires administratives, en remplacement de Monsieur Khadim HANN, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Oumar NDIAYE, Administrateur Civil, matricule de solde n° 524 324/C, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Thiès chargé du Développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Diourbel chargé des affaires administratives, en remplacement de Monsieur Baboucar Moundor NGOM, appelé à d'autres fonctions.

Madame Maude MANGA, Administrateur Civil, matricule de solde n° 681 545/G, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Kaolack chargée du Développement, est nommée Adjoint au Gouverneur de la Région de Tambacounda chargé des affaires administratives, en remplacement de Madame Fatou Moctar FALL appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Modou THIAM, Administrateur Civil, matricule de solde n° 696 364/A, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Louga chargé du Développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Matam chargé des affaires administratives, en remplacement de Cheikh Amadou Tidiane NDOYE, appelé à d'autres fonctions.

Madame Tiguida WAGUE, Administrateur Civil, matricule de solde n° 696 366/Z, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Kaffrine chargée du Développement, est nommée Adjoint au Gouverneur de la Région de Kaffrine chargée des affaires administratives, poste vacant.

Monsieur Modou Mamoune DIOP, Administrateur Civil, matricule de solde n° 696 365/A, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Kédougou chargé du Développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la Région de Saint Louis chargé du Développement, poste vacant.

Monsieur Mor Talla TINE, administrateur Civil, matricule de solde n° 616 322/H, précédemment Préfet du Département de Mbour, est nommé Préfet du Département de Dakar en remplacement de Monsieur Alioune Badara SAMB, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Sahite FALL, Administrateur Civil, matricule de solde n° 600 568/A, précédemment préfet du Département de Gossas, est nommé Préfet du Département de Keur Massar, nouvelle création.

Monsieur Mamadou Lamine MANE, Administrateur Civil, matricule de solde n° 510 188/C, précédemment Préfet du Département de Kébémér, est nommé Préfet du Département de Mbour en remplacement de

Monsieur Mor Talla TINE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Babacar NDIAYE, Administrateur Civil, matricule de solde n° 625 847/B, précédemment Préfet du Département de Bignona, est nommé Préfet du Département de Nioro du Rip, en remplacement de Monsieur Abdou Aziz DIAGNE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Monsieur Mamadou GUEYE, Administrateur Civil, matricule de solde n° 608 883/K, précédemment Préfet du Département de Ranérou, est nommé Préfet du Département de Tivaouane, en remplacement à Monsieur Makane MBENGUE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Monsieur Amadoune DIOP, Administrateur Civil, matricule de solde n° 606 107/D, précédemment Préfet du Département de Kaffrine, est nommé Préfet du Département de Mbacké, en remplacement de Monsieur Matar DIOP, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Matar DIOP, Administrateur Civil, matricule de solde n° 513 398/E, précédemment Préfet du Département de Mbacké, est nommé Préfet du Département de Podor, en remplacement de Monsieur Moustapha DIAW, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Moustapha DIAW, Administrateur Civil, matricule de solde n° 511 569/E, précédemment Préfet du Département de Podor, est nommé Préfet du Département de Kaffrine, en remplacement de Monsieur Amadoune DIOP, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Khadim HANN, Administrateur Civil, matricule de solde n° 613 352/A, précédemment Adjoint au Gouverneur de la Région de Saint Louis chargé des affaires administratives, est nommé Préfet du Département de Ranérou, en remplacement de Monsieur Mamadou GUEYE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Baboucar Moundor NGOM, Administrateur Civil, matricule de solde n° 661 345/C, précédemment Adjoint au gouverneur de la Région de Diourbel chargé des affaires administratives, est nommé Préfet du Département de Bignona, en remplacement de Monsieur Babacar NDIAYE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mbaye DIONE, Administrateur Civil, matricule de solde n° 661 346/D, précédemment Adjoint au gouverneur de la Région de Dakar chargé des affaires administratives, est nommé Préfet du Département de Gossas, en remplacement de Monsieur Sahite FALL, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Abou SOW, Administrateur Civil, matricule de solde n° 624 548/A, en service à la Direction Générale de l'Administration territoriale, est nommé Préfet du Département de Kébémér, en remplacement de Monsieur Mamadou Lamine MANE, appelé à d'autres fonctions.

Madame Ndioro SARR, Secrétaire d'Administration, matricule de solde n° 681 462/A, précédemment Adjoint au Préfet du Département de Saint Louis, est nommée Adjoint au Préfet du Département de Dakar, en remplacement de Monsieur Malick KONE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Amadou BA, Secrétaire d'Administration, matricule de solde n° 625 089/H, précédemment Adjoint au Préfet du Département de Mbirkilane, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Saint Louis, en remplacement de Madame Ndioro SARR, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Masserigne SALL Enseignant, matricule de solde n° 514 866/Z, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Mbirkilane, en remplacement de Monsieur Amadou BA, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Moussa MBODJI, Enseignant, matricule de solde n° 519 902/B, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Diourbel, en remplacement de Monsieur Macodou SY, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Monsieur Serigne Mbacké DIAWARA, Secrétaire d'Administration, matricule de solde n° 620 669/E, précédemment Sous-Préfet de l'arrondissement de Darou Miname 2, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Malika, nouvelle création.

Monsieur Khadim GUEYE, Secrétaire d'Administration, matricule de solde n° 624 978/B, précédemment Sous-Préfet de l'arrondissement de Bona, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Yeumbeul, nouvelle création.

Monsieur Mouhamadou WADE, Instituteur, matricule de solde n° 511 215/A précédemment Sous-Préfet de l'arrondissement de Mbadakhoune, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Jaxaay, nouvelle création.

Monsieur Papa Massaer DIOP, Secrétaire d'Administration, matricule de solde n° 621 192/E, précédemment Sous-Préfet de l'arrondissement de Sagatta Gueth, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Sam Notaire, nouvelle création.

Monsieur Malick THIAO, Secrétaire d'Administration, matricule de solde n° 609 861/L, précédemment Sous-Préfet de l'arrondissement de Cas Cas, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Wakhiname Nimzatt, nouvelle création.

Monsieur Modou Bassirou NDAO, Secrétaire d'Administration, matricule de solde n° 625 108/Z, précédemment Sous-Préfet de l'arrondissement de Bambilor, est nommé Sous-Préfet de l'Arrondissement de Sangalkam, nouvelle création.

Monsieur Oumar DIA, Secrétaire d'Administration, matricule de solde n° 505 256/H, précédemment Sous-Préfet de l'arrondissement des Niayes, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Diamniadio, nouvelle création.

Monsieur Babacar DIAGNE, Secrétaire d'Administration, matricule de solde n° 513 035/E, précédemment Sous-Préfet de l'arrondissement de Sabadola, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Notto, en remplacement de Monsieur Jean Baptiste Ngomack SENE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mamadou BA, Secrétaire d'Administration, matricule de solde n° 602 352/H, précédemment Sous-Préfet de l'arrondissement de Wouro Sidy, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Koki, en remplacement de Monsieur Alé DIEYE DIOUF, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Alé DIEYE DIOUF, Secrétaire d'Administration, matricule de solde n° 611 326/A, précédemment Sous-Préfet de l'arrondissement de Koki, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Mbadakhoune, en remplacement de Monsieur Mouhamadou WADE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mouhamadou Lamine THIAM, Secrétaire d'Administration, matricule de solde n° 609 859/C précédemment Sous-Préfet de l'arrondissement de Saldé, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Bala, en remplacement de Monsieur Abdoul Meye THIAM, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Abdoul Meye THIAM, Secrétaire d'Administration, matricule de solde n° 653 084/H, précédemment Sous-Préfet de Bala, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Saldé, en remplacement de Monsieur Mouhamadou Lamine THIAM, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Jean Baptiste Ngomack SENE, Secrétaire d'administration, matricule de solde n° 624 975/A, précédemment Sous-Préfet de l'arrondissement de Notto, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Koulor, poste vacant.

Monsieur Oumar Mamadou SOW, Instituteur, matricule de solde n° 602 413/B, précédemment Adjoint au Préfet de Kédougou, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Sabadola, en remplacement de Monsieur Babacar DIAGNE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Oumar SY, Instituteur, matricule n° 633 040/J, précédemment, Adjoint au Préfet de Ranérou, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Cas Cas, en remplacement de Monsieur Malick THIAO, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Moussa GADIO, Instituteur, matricule de solde n° 622 048/B, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de l'arrondissement de Thiès Nord, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Bandafassi, en remplacement de Monsieur Mamadou Moustapha SECK, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Monsieur Mbaye MBENGUE DIOUF, Instituteur, matricule de solde n° 601 970/E, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de l'arrondissement de Keur Moussa, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Dianké Makha en remplacement de Monsieur Mamadou NIANE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Monsieur Massamba MBAYE, Instituteur, matricule de sole n° 638 024/I, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de l'arrondissement de Niakhar, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Wouro SIDY, en remplacement de Monsieur Mamadou BA, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Seydina Ababacar Sadikh NDIAYE, instituteur, matricule de solde n° 516 371/M, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de Bona, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Sagatta Gueth, en remplacement de Monsieur Papa Massaer DIOP, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mouhamadou Samba BOUSSO, Instituteur, matricule n° 508 280/L, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de l'arrondissement de Ndamé, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Darou Miname 2, en remplacement de Monsieur Serigne Mbacké DIAWARA, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mody Amadou NDIAYE, Instituteur, matricule de solde n° 608 131/O, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de Wack Ngouna, est nommé Sous-Préfet de l'arrondissement de Bona, en remplacement de

Monsieur Khadim GUEYE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Cheikh Tidiane SOW, Instituteur Principal de classe Exceptionnelle, matricule de solde n° 513 210, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de l'arrondissement de Méouane, poste vacant.

Monsieur Talibouya KONE, Instituteur Principal, matricule de solde n° 640 601/E, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de l'arrondissement de Kael, poste vacant. Monsieur Mamadou Mansour NIANG, Professeur chargé d'Enseignement Moyen Général, matricule de solde n° 606 931/I, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de l'arrondissement de Ndame, en remplacement de Monsieur Mouhamadou Samba BOUSSO, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Cheikh SECK, Enseignant Directeur d'Ecole, matricule de solde n° 652 046/A, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de Keur Moussa, en remplacement de Monsieur Mbaye MBENGUE DIOUF, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Demba Nialy NDAO, Instituteur, matricule de solde n° 674 917/L, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de l'arrondissement de Niakhar, en remplacement de Monsieur Massamba MBAYE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Cheikh SENE, Inspecteur principal du Trésor, précédemment percepteur de Foundiougne, est nommé Trésorier payeur régional de Kolda, en remplacement de Monsieur Abdoul Aziz DIOP, appelé à d'autres fonctions.

Fait à Dakar le 23 juin 2021

Le Ministre des Collectivités Territoriales,
du Développement et de l'Aménagement des Territoires,
Porte-Parole du Gouvernement
Oumar GUEYE